



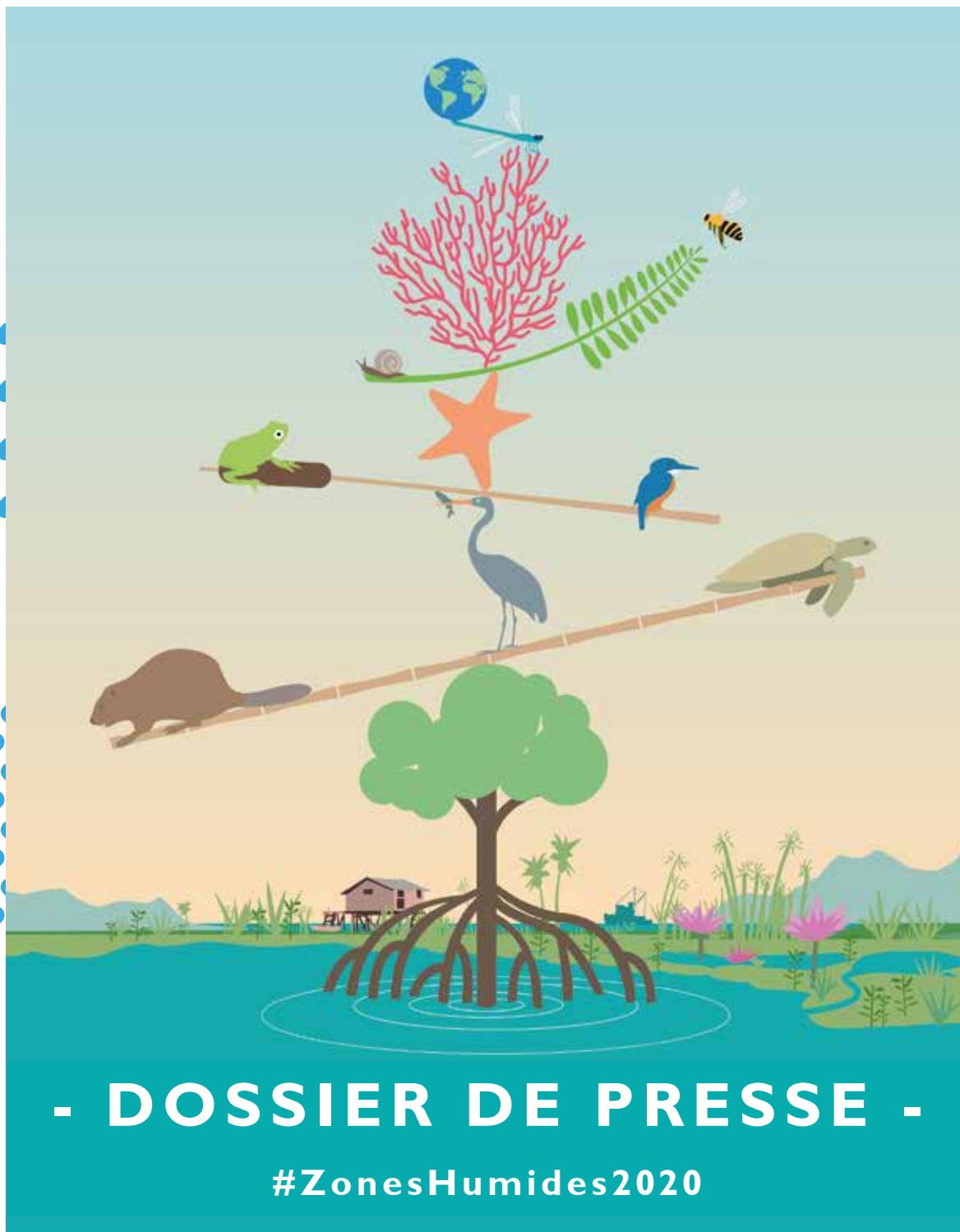
Réserve Naturelle
ETANG DE SAINT-PAUL



Journée mondiale
des zones humides

1^{er} février 2020

Zones humides et biodiversité





De quoi parle-t-on ?	2
Contexte et rôle des zones humides	3
Les zones humides, pleines de vie	5
Les zones humides contre le changement climatique	7
Les zones humides, un bouclier contre les tempêtes	8
Les zones humides, une réserve d'eau pendant les sécheresses	10
Les zones humides, un filtre naturel pour une eau propre	11
Les zones humides, garde-manger de l'humanité	12
Les zones humides, centres d'intérêt touristique	13
Le programme à l'Etang de Saint-Paul ?	14
Contacts et espace presse	15

DE QUOI PARLE-T-ON ?

LES ZONES HUMIDES, CES MILIEUX RICHES ET VARIÉS

Quel est le point commun entre l'Etang de Saint-Paul, la baie du Mont Saint-Michel en Normandie, la Camargue dans le sud de la France ou les marais salants de Guérande en Bretagne?

Ce sont des zones humides !

Le terme « zone humide » est très vaste, et il désigne un espace de transition entre la terre et l'eau. Il s'agit de lieux où l'eau peu profonde (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire : estuaires, lagunes, étangs, lacs, marais, marais salants, baies, vasières, tourbières, prairies humides, mares, forêts humides, ou encore récifs coralliens, lagons et mangroves dans les régions tropicales.

QU'ENTEND-T-ON PAR «BIODIVERSITÉ» ?

On pense, en général, que la biodiversité ne concerne que les espèces animales et végétales. Mais c'est aussi la diversité des écosystèmes, des paysages et mêmes des gènes !

La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent, d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part entre ces organismes et leurs milieux de vie.

La notion même de biodiversité comprend trois niveaux interdépendants :

- La diversité des milieux de vie à toutes les échelles (les écosystèmes) : des océans, prairies, forêts... au contenu des cellules (pensons aux parasites qui peuvent y vivre) en passant par la mare au fond de son jardin ou les espaces végétalisés en ville.
- La diversité des espèces qui vivent dans ces milieux, qui sont en relation les unes avec les autres (prédation, coopération...) et avec leurs milieux de vie.
- La diversité des individus au sein de chaque espèce : autrement dit, nous sommes tous différents ! Les scientifiques parlent de diversité génétique pour ce troisième niveau.



CONTEXTE ET RÔLE DES ZONES HUMIDES

L'érosion de la biodiversité constitue l'une des principales menaces auxquelles est confrontée l'humanité.

L'IPBES (le « GIEC de la biodiversité ») a publié en mai dernier, le premier rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques. Les conclusions de ce rapport sont sans appel : la biodiversité mondiale est en grand danger. Près d'1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, ce qui n'a jamais eu lieu auparavant dans l'histoire de l'humanité.

Les principaux facteurs responsables sont :

- la destruction et la fragmentation des milieux naturels, liées notamment à l'urbanisation et aux infrastructures de transport ;
- la surexploitation d'espèces sauvages : surpêche, déforestation, braconnage... ;
- les pollutions de l'eau, des sols et de l'air ;
- le changement climatique qui peut s'ajouter aux autres causes et les aggraver ;
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Ce rapport vient alimenter les travaux de la convention sur la diversité biologique, adoptée en 1992, qui est le premier traité international dédié à la biodiversité qui reconnaît sa conservation comme étant une « préoccupation commune à l'humanité » et une partie intégrante au processus de développement. Cette convention a trois buts principaux : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

En France, l'objectif de préservation de la biodiversité se traduit notamment par :

- la rédaction en 2004 d'une Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), révisée en 2011;
- la déclinaison de cette SNB en stratégies régionales adaptées à chaque région ;
- le vote d'une loi « pour la reconquête de la biodiversité » en 2016 qui a notamment créé un établissement public spécifique : l'Agence française pour la biodiversité (devenue Office français de la biodiversité le 1er janvier 2020).
- le lancement d'un Plan biodiversité, le 4 juillet 2018, pour accompagner cette loi, qui vise à mettre la biodiversité au cœur des politiques publiques et qui a notamment pour objectif de stopper la perte nette de biodiversité.

LES ZONES HUMIDES SONT PLEINES DE VIE

Les zones humides, zones de transition entre terre et eau (marais salants, zones côtières, bords de rivières, étangs, lagunes, mares, tourbières, etc.) sont des lieux très variés.

Leur diversité fait leur beauté et leur richesse, et permet ainsi d'accueillir de nombreuses espèces d'animaux et de plantes : en France, 30 % des espèces rares et menacées, la moitié des oiseaux et la totalité des grenouilles en ont besoin pour vivre.

Mais ce n'est pas leur seul avantage ; savez-vous que ces milieux nous rendent de très nombreux services ? Et gratuitement !

En effet, ils agissent comme des zones tampons qui freinent et absorbent l'eau, réduisant ainsi les crues et les inondations. Ils peuvent ensuite restituer cette eau en été, en soutenant les débits des cours d'eau. Ils contribuent au rafraîchissement de l'air, notamment en ville. Les marais littoraux et les mangroves constituent des protections contre les effets des tempêtes. Les tourbières stockent le carbone atmosphérique bien plus efficacement que les forêts, empêchant de grandes quantités de CO₂ de rejoindre les gaz à effet de serre de l'atmosphère. Enfin, plus d'1 milliard d'humains vivent directement des ressources fournies par les zones humides et plusieurs millions s'y déplacent chaque année pour profiter de leur beauté.

Malgré cela, les zones humides continuent d'être détruites.

Dans le monde, 87% de ces zones présentes au XVIII^{ème} siècle ont été perdues et leur disparition reste aujourd'hui trois fois plus rapide, en pourcentage, que la déforestation. En France, le constat est tout aussi sombre, avec près de deux tiers de la superficie des zones humides détruites depuis le début du XX^{ème} siècle.

Compte tenu des enjeux qu'ils portent et face aux menaces persistantes, la préservation des milieux humides et leur utilisation durable devient un enjeu prioritaire pour garantir notre avenir.

L'année 2020 est placée sous le signe de la biodiversité. Elle clôt la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité et va voir l'organisation de plusieurs événements planétaires dédiés à ce sujet (Congrès mondial de la nature en France, 15^{ème} Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique en Chine).

Le thème de la Journée mondiale des zones humides 2020, « **Zones humides et biodiversité** », s'inscrit dans cette année charnière. Il souligne le rôle fondamental de la diversité des zones humides pour garantir toutes leurs fonctions et la nécessité d'agir pour leur conservation.





LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH)

La convention de Ramsar sur les zones humides a été signée à Ramsar (Iran) le 2 février 1971. La date anniversaire de cette signature a été désignée « Journée mondiale des zones humides » (JMZH). Ainsi, chaque année, de nombreuses structures se mobilisent pour sensibiliser à la préservation des zones humides et faire connaître leur importance au niveau mondial. C'est l'occasion de présenter au public et aux acteurs de nos territoires « leur » zone humide ou celles des environs, à travers une visite de terrain, une exposition, un conte ou encore un débat.

En France, du 1^{er} au 29 février 2020, associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation ou de documentation ou encore collectivités feront découvrir les richesses et les rôles de ces milieux.

Pour trouver une animation de la JMZH près de chez soi, rien de plus simple : toutes les animations de France sont recensées sur le Portail national des zones humides : www.zones-humides.org/jmzh2020.



LA CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES



La convention de Ramsar sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. Sa particularité est d'être le premier traité d'envergure mondiale sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

À l'origine axée autour de la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides en tant qu'habitats pour les oiseaux d'eau, elle a depuis élargi son champ d'application pour couvrir tous les aspects de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides, reconnaissant celles-ci comme des écosystèmes extrêmement importants pour la biodiversité et le bien-être des sociétés humaines.



© Ramsar

La Convention, entrée en vigueur en 1975, a été ratifiée par la France en 1986, et compte 171 États signataires fin 2019. La convention de Ramsar a pour objectifs l'utilisation durable des zones humides, la mise en œuvre d'un réseau des zones humides d'importance internationale (ou « sites Ramsar ») et la coopération internationale sur ces sujets. Actuellement, près de 2 400 zones humides d'importance internationale ont été désignées. Cela représente près de 2,5 millions de kilomètres carrés (4,5 fois la superficie de la France métropolitaine).

Le site de l'Étang de Saint-Paul et ses 5 ravines adjacentes d'une superficie de 485 hectares, ont été désignés comme étant le 49^{ème} site Ramsar français en 2019.



LES ZONES HUMIDES, PLEINES DE VIE

MILIEUX NATURELS SITUÉS À L'INTERFACE ENTRE L'EAU ET LA TERRE, LES ZONES HUMIDES OFFRENT LES CONDITIONS INDISPENSABLES À L'INSTALLATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE FORMES DE VIE TRÈS DIFFÉRENTES. 40 % DE TOUTES LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES VIVENT DANS CES ZONES, CE QUI LEUR DONNE UN RÔLE CRUCIAL POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LA PLANÈTE.

Des zones qui abritent la vie

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Cette situation crée des conditions propices au développement d'une grande diversité de formes de vie (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés) qui en dépendent pour survivre.

Véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale, les zones humides se caractérisent par une biodiversité qui leur est propre (libellules, amphibiens) ainsi que par l'accueil temporaire de nombreuses autres espèces (oiseaux et poissons migrateurs) à certaines étapes cruciales de leur vie.



Libellule *Diplacodes lefebrii* © L. DEBORDES - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

En France, la totalité des amphibiens (grenouilles et tritons), environ la moitié des oiseaux et un peu moins d'un tiers des espèces végétales remarquables dépendent des zones humides. Dans le monde, ce sont plus de 40% de toutes les espèces qui dépendent de ces milieux.



Et à l'Étang de Saint-Paul

Le site de l'Étang de Saint-Paul présente une mosaïque d'espèces végétales typiques de zones humides. Sept d'entre elles sont classées à forte valeur patrimoniale et sont considérées comme rares à exceptionnelles à La Réunion. Par ailleurs, la présence des ravines dans le périmètre du site offre également des reliques de la forêt semi-sèche de La Réunion.

En matière de faune, 30% des espèces inventoriées présente une valeur patrimoniale forte. Les principaux enjeux se situent au niveau des oiseaux d'eau, des poissons et macro-crustacés et les insectes tels que les lépidoptères et les odonates.

QUELQUES REPRÉSENTANTS DE LA BIODIVERSITÉ DE L'ÉTANG SAINT-PAUL

BUSARD DE MAILLARD dit PAPANGUE (*Circus maillardi*)

Seul rapace nicheur de La Réunion, le Papangue est une espèce endémique de l'île et protégée depuis 1989. D'une envergure moyenne d'un mètre, l'oiseau présente un plumage au dimorphisme sexuel très marqué. Il se nourrit de rats, d'oiseaux et de reptiles de petite taille qu'il chasse à très faible hauteur au-dessus de la végétation. Deux couples nicheurs ont été observés au coeur de l'Étang de Saint-Paul depuis plusieurs années.



© Samuel PALMONT - Régie RNNESP



© Giovanni PAYET - Régie RNNESP

BOIS DE PAILLE EN QUEUE (*Monarrhenus pinifolius*)

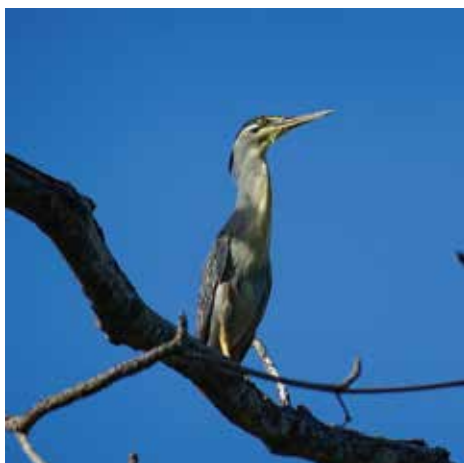
Arbuste rupicole des ravines de la zone semi-sèche, le bois de paille-en-queue est une espèce endémique protégée de La Réunion. Proche parent d'une autre espèce protégée de l'île, *Monarrhenus salicifolius*, ce buisson d'environ un mètre s'en distingue par ses feuilles au limbe étroit qui rappellent celles du pin, d'où son épithète pinifolius. Les fleurs tubulées de couleur rose à mauve sont groupées en capitules.



© Giovanni PAYET - Régie RNNESP

MOVA dit MAHOT BORD DE MER (*Hibiscus tiliaceus*)

Présent dans les Mascareignes, le Mova est une espèce indigène protégée de La Réunion. Cette malvacée, appelée aussi Mahot bord de mer, porte des feuilles glabres en forme de coeur et des fleurs jaune en cloche. Pouvant atteindre plus d'une dizaine de mètres de haut, il est le rare témoin des formations boisées halophiles d'arrière plage, dites de sub-mangrove .



© Giovanni PAYET - Régie RNNESP

HERON STRIE dit BUTOR (*Butorides striata*)

Espèce protégée, le héron strié est un oiseau nicheur présent du littoral, des cours d'eau et des étangs de l'île. Oiseau discret et solitaire, il porte un plumage de couleur gris et strié de vert. Il se nourrit de poissons, d'amphibiens et d'invertébrés grâce à son long bec. Sur l'Étang de Saint-Paul, la population de butor est estimée à une cinquantaine d'oiseaux.



LES ZONES HUMIDES CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES ZONES HUMIDES SONT LES Puits DE CARBONE LES PLUS EFFICACES DE LA PLANÈTE. TOURBIÈRES, MANGROVES, MARAIS LITTORAUX ET HERBIERS MARINS ABSORBENT ET STOCKENT DE GRANDES QUANTITÉS DE CARBONE (QU'ILS LIBÈRENT S'ILS SONT ASSÉCHÉS).

Les tourbières, championnes du stockage de carbone

Les tourbières sont des espaces saturés d'eau, formées de matière végétale décomposée qui s'est accumulée avec le temps et qui peut atteindre plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Elles couvrent 3 % de la superficie de la Terre³.

Ce qui est remarquable, c'est que, malgré leur faible étendue, les tourbières stockent plus du double de carbone que toutes les forêts de la planète, de sorte qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'atténuation de certains effets des changements climatiques.

Le saviez-vous ?

- La restauration des tourbières des régions nordique et balte est en cours d'accélération, avec plus de 20 000 hectares déjà restaurés. Le Conseil nordique s'efforce de restaurer une partie des 45 % de tourbières des pays nordiques et baltes qui ont été drainées, et qui sont responsables de près de 25 % des émissions annuelles totales de CO₂ de la région. Une fois restaurées, ces tourbières cesseront d'être des sources de carbone (émission) et redeviendront des puits (absorption), contribuant ainsi à limiter les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- Un hectare de tourbière dégradée émet chaque année la même quantité de CO₂ qu'un avion faisant trois fois le tour de la terre ! (25 tonnes de CO₂ par hectare et par an)⁴.
- Les tourbières sont les écosystèmes possédant la plus forte densité de carbone, avec 1 400 tonnes de carbone à l'hectare pour 2 mètres d'épaisseur⁵.
- Si on donnait une valeur monétaire au carbone contenu dans le sol des tourbières, un hectare vaudrait environ 150 000 euros⁶.

Des zones humides littorales pour absorber le carbone

Les mangroves, les herbiers marins, les marais littoraux et les prairies humides stockent le carbone.

En effet, ces milieux retiennent le carbone bien plus longtemps que les forêts (jusqu'à des millénaires contre quelques siècles maximum).

De plus, en stockant le carbone dans les sédiments qui s'empilent et en continuant de croître dessus, ces milieux littoraux n'atteignent pas de saturation en carbone comme les sols terrestres. Ainsi, bien que constituant une surface bien inférieure aux forêts, mangroves et marais littoraux absorbent autant de carbone !



Prairie humide à Savanna © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

Les herbiers de Posidonie, espèce emblématique des fonds méditerranéens, ont une capacité de stockage du carbone impressionnante. 1 km² de Posidonies stocke près de 83 000 tonnes de carbone (10% dans les feuilles, 90% dans le sol)⁷ ; par comparaison, la même surface de forêt peut stocker environ 30 000 tonnes de carbone. Au niveau mondial, cela représente un stock de près de 19,9 milliards de tonnes emprisonné sur environ 0,2% de la surface des océans. La sauvegarde et la restauration de ces herbiers est d'une grande importance car ce stock est libéré lorsque les herbiers sont dégradés.



LES ZONES HUMIDES, UN BOUCLIER CONTRE LES TEMPÊTES

LES ZONES HUMIDES CÔTIÈRES (COMME LES MARAIS SALÉS, LES FORETS LITTORALES, LES MANGROVES, LES HERBIERS MARINS, LES RÉCIFS CORALLIENS) AGISSENT COMME DES AMORTISSEURS : ELLES RÉDUISENT L'INTENSITÉ DES VAGUES, DES ONDES DE TEMPÊTE ET DES TSUNAMIS. AINSI, ELLES PROTÈGENT LES 60 % DE L'HUMANITÉ VIVANT ET TRAVAILLANT LE LONG DES CÔTES, DES INONDATIONS, DES DÉGÂTS MATÉRIELS ET DES PERTES DE VIES HUMAINES.

Les mangroves, des barrières naturelles contre les tempêtes et tsunamis

Dans les régions tropicales, on estime qu'une mangrove épaisse d'1 km peut réduire la hauteur des raz-de-marée de 5 à 50 cm.

La même épaisseur de mangrove diminue par ailleurs la hauteur des vagues de 75 %⁸.



Forêt de submangrove en aval de l'Etang de Saint-Paul © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

La France est le seul pays au monde ayant un programme national d'acquisition foncière des mangroves pour mieux les protéger. Le Conservatoire du Littoral est déjà propriétaire de la quasi-totalité des mangroves des Antilles et de Mayotte (entre 80 et 85 %) et plus de la moitié de celles de Guyane !

Dans la région Pacifique, où le Conservatoire du Littoral n'intervient pas, les mangroves sont également protégées, notamment par gestion coutumière, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

La surface totale des mangroves en outre-mer est estimée autour de 91 000 ha, dont près de 62 000 ha dans les Département et Régions d'Outre-mer (majoritairement en Guyane).

En outre-mer, le Conservatoire du littoral protège plus de 24 000 ha de mangroves et 20 000 ha d'autres milieux humides. S'ajoutent à cela 10 000 ha de mangroves dans les Réserves naturelles, portant la surface de mangroves protégées à près de 35 000 ha⁹.



Forêt à *pterocarpus*, Guyane © A.Caillaud

Les forêts marécageuses, majestueuses et méconnues, participent à la protection contre les tempêtes

Faisant suite aux mangroves, les forêts marécageuses font la jonction entre la terre et la mer, se développant dans des espaces inondables mais hors d'atteinte des marées. Le paysage y est bien différent, dominé par de majestueux arbres à contreforts appelés Mangle médaille ou Sang-dragon aux Antilles, et châtaignier tahitien en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna. Le plus grand massif de forêt marécageuse du monde se trouve en Guadeloupe.

Cet un écosystème qui contribue, tout comme les mangroves, à protéger les habitations côtières, est particulièrement menacé par l'urbanisation. Il reste aujourd'hui moins de 7500 ha de ces forêts dans les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe).

Les marais littoraux, efficaces contre les vagues

Les digues ne font pas tout. Les marais côtiers sont un important facteur de protection contre les événements naturels. Ils jouent le rôle de zone tampon qui diminuent la hauteur de l'eau au niveau des habitations et activités humaines.

De plus, la végétation du marais, notamment les herbiers d'obiones, atténue la hauteur et la puissance des vagues, limitant ainsi les phénomènes de débordement (surverse) et l'usure des ouvrages de protection. On estime que chaque mètre de végétation diminue la hauteur des vagues de 5 %¹¹.



Obiones en baie de Somme, © Denis Berlemont

Le saviez-vous ?

En Angleterre, l'ouverture de trois brèches dans la digue de Freiston Shore et la restauration de la zone humide en arrière de celle-ci ont renforcé la protection du littoral contre les inondations et créé un site d'intérêt majeur pour la biodiversité, qui génère des retombées économiques grâce au tourisme naturaliste qui s'y est développé¹².



LES ZONES HUMIDES, UNE RÉSERVE D'EAU PENDANT LES SÉCHERESSES

LES ZONES HUMIDES CONTINENTALES (COMME LES PLAINES D'INONDATION, LES COURS D'EAU, LES LACS, LES MARAIS) FONCTIONNENT COMME DES ÉPONGES : ELLES ABSORBENT ET STOCKENT L'EAU PENDANT LES PÉRIODES PLUVIEUSES, PARTICIPANT AINSI À LA RÉDUCTION DES INONDATIONS, ET LA LIBÈRENT DANS UN SECOND TEMPS, EN ALIMENTANT NAPPES PHRÉATIQUES ET COURS D'EAU, ET RETARDANT AINSI L'APPARITION DES SÉCHERESSES.

Des marais et des étangs pour réduire sécheresses et canicules

L'absorption par les zones humides des eaux en hiver et lors des crues permet d'alimenter les nappes phréatiques et les cours d'eau.

À ce titre, elles participent à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins des activités agricoles et industrielles.

Le saviez-vous ?

Tous les ans sur le territoire de l'Étang de Saint-Paul, ce sont environ 8 millions de m³ d'eau qui sont prélevées pour apporter de l'eau potable aux Saint-Paulois.



La prairie humide © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

De l'humidité pour empêcher les tassements de terrain

Lorsque les zones humides argileuses ou tourbeuses ne sont plus suffisamment alimentées en eau, (prélèvements trop importants, sécheresse) les sols se tassent, fragilisant les bâtiments. La solution pour éviter ces tassements et

destructions réside dans les méthodes douces d'infiltration des eaux pluviales, telles que les noues, mares, et autres zones humides temporaires qui permettent de maintenir l'humidité du sol.

Le saviez-vous ?

Le coût des réparations en cas de sinistre est de 15 000 euros en moyenne par bâtiment, et peut même s'élever au prix total du bâtiment. Le changement climatique va accroître ce type de sinistre. Une augmentation de 50 % des dommages a été observée sur la période 1987-2006 par rapport à la période 1950-1970, et une autre augmentation de 50 % est prédite pour 2021-2040⁴.



LES ZONES HUMIDES, UN FILTRE NATUREL POUR UNE EAU PROPRE

SI LES OCÉANS ET LES FORÊTS SONT SOUVENT COMPARÉS AUX « POUMONS » DE LA PLANÈTE, LES ZONES HUMIDES EN SONT LES « REINS ». ELLES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE NOS SOCIÉTÉS EN PARTICIPANT ACTIVEMENT AU STOCKAGE ET À L'ÉPURATION DE LA RESSOURCE EN EAU.

Des zones humides pour purifier l'eau

Les nappes souterraines, les eaux pluviales et les cours d'eau sont les sources de presque toute notre eau potable. Les zones humides filtrent l'eau qui alimente les aquifères, reconstituant cette importante source d'eau. Les zones humides ont un pouvoir d'épuration qui permet annuellement une économie de traitement de l'eau potable estimée à 2 000 euros par hectare et par habitant¹⁵.

Pour sauvegarder cet apport d'eau, il importe de protéger les cours d'eau et de limiter les pollutions et ruissellements nocifs. On estime en effet qu'il coûte 5 fois moins cher de protéger les zones humides que de compenser, après les avoir détruites, la perte des services qu'elles rendent gratuitement.



Roselière des viviers de Savanna © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

À l'exutoire du bassin versant de la rivière du Kerharo, au fond de la baie de Douarnenez, le marais de Kervigen couvre 22 hectares, en majorité occupés par le roseau commun. La roselière épure une partie du flux de nitrates apporté par le Kerharo et contribue ainsi à la lutte contre les marées vertes. L'action de la roselière permet la réduction moyenne de 68 % des nitrates de l'eau qui transite dans le marais¹⁶.



LES ZONES HUMIDES, GARDE-MANGER DE L'HUMANITÉ

LES ZONES HUMIDES COMPTENT PARMI LES MILIEUX LES PLUS PRODUCTIFS BIOLOGIQUEMENT. ELLES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS L'APPROVISIONNEMENT DE NOS SOCIÉTÉS EN FOURNISSANT UNE LARGE VARIÉTÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES À TRAVERS LA PÊCHE, L'AGRICULTURE ET LA CHASSE. EN FRANCE, LA VALEUR CUMULÉE DES BIENS PRÉLEVÉS DANS LES MILIEUX HUMIDES EST DE L'ORDRE DE 240 MILLIONS D'EUROS.

Un grand nombre de ressources alimentaires dépend des zones humides

Herbages, pâturages, riz, fruits, légumes, céréales, oléagineux, viande, poissons, huîtres, moules, coques, bois, roseaux, argile, osier, joncs, tourbe ; les zones humides fournissent à l'humanité de nombreuses ressources pour se nourrir et s'abriter. Une part significative de l'alimentation mondiale est assurée

par ces milieux. En effet, pour ne citer que deux exemples : les rizières sont à la base de l'alimentation de plus de 3 milliards de personnes et chaque personne consomme en moyenne 19 kg de poissons par an, dont les deux tiers dépendent des milieux humides pour se développer.



Les mangues de Laperrière sur le Tour des Roches © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

40 % des zones humides exploitées en agriculture sont des prairies humides. Elles sont pour la plupart exploitées pour la fauche ou en pâturage, bovin pour l'essentiel, mais aussi ovin (en particulier sur les prés salés) et équins. Quand il est extensif, le pâturage peut être compatible avec le maintien des valeurs paysagères et touristiques ; et avoir une forte valeur ajoutée pour la biodiversité.

L'ordre de grandeur des services écosystémiques fournis par les prairies humides de France métropolitaine est évalué entre 1100 et 4600 euros par hectare et par an¹⁷.



LES ZONES HUMIDES, CENTRES D'INTÉRÊT TOURISTIQUE

PAR LEURS RICHESSES, LES ZONES HUMIDES PRÉSENTENT UN GRAND INTÉRÊT TOURISTIQUE. LES AVANTAGES, TANT ÉCONOMIQUES QU'ENVIRONNEMENTAUX, QUI DÉCOULENT DE CE SECTEUR D'ACTIVITÉ, BÉNÉFICIENT AUX SITES ET AUX COLLECTIVITÉS QUI S'Y TROUVENT. LA VISITE DE CES LIEUX EST L'OCCASION D'ENSEIGNER LA VALEUR DES ZONES HUMIDES ET DES SERVICES À LONG TERME QUE CES MILIEUX PROCURENT À LA POPULATION, À L'ÉCONOMIE ET À LA BIODIVERSITÉ.

La biodiversité, première cause d'attractivité des zones humides

Les zones humides sont un des milieux naturels qui possèdent le plus fort potentiel de valorisation touristique. L'intérêt touristique et pédagogique de ces écosystèmes est directement lié à leur écologie : grande variété de paysages (prairie, forêt, bocage, dune...),

regroupement de nombreuses espèces connues et appréciées du grand public (libellules, amphibiens, oiseaux, crabes, ...), en général facilement observables et parfois intrigantes. Ce sont autant d'éléments qui rendent ces espaces attrayants.



Visite guidée en kayak au coeur de l'Etang © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le label Ramsar, gage de reconnaissance internationale

Les retombées économiques du tourisme sont souvent, avec la production primaire (agriculture, pêche, etc.), la seule ressource financière des zones humides. En leur donnant une visibilité internationale, le label Ramsar, qui préconise une

utilisation rationnelle de ces écosystèmes, permet de préserver les conditions d'amélioration de l'économie d'un territoire, de pérenniser les moyens d'existence durables d'une population, de préserver la santé des habitants et des visiteurs et de garantir la prospérité des écosystèmes à l'origine de ces bénéfices.

Le saviez-vous ?

La Namibie a calculé qu'en 2007, le tourisme avait contribué à hauteur de 14,2% de son PIB (y compris en contributions directes et indirectes) et que les activités touristiques fondées sur la nature sont la principale motivation des touristes qui visitent ce pays. Parmi les six parcs de la Namibie, le site Ramsar des cuvettes d'Etosha attire environ 200 000 visiteurs par an, ce qui est, de loin, la fréquentation la plus élevée de tous les parcs du pays.



LE PROGRAMME DES ACTIVITES



Journée mondiale des zones humides

1^{er} février 2020

Zones humides et biodiversité



Les zones humides jouent un rôle majeur dans l'état de la biodiversité. Cette édition 2020 représente une occasion unique de mettre en avant la richesse des milieux humides, l'importance et l'état de leur biodiversité, ainsi que de promouvoir des actions pour stopper le déclin observé des nombreuses espèces qui y vivent.

Escape Game Nature

«Dans les pas de Thérésien Cadet»

En famille ou entre amis, enfîlez votre costume de botaniste et venez répondre aux énigmes laissées par Thérésien Cadet, dans notre Espace game nature !

A partir de 9h00 - Départ toutes les 15 minutes jusqu'à 10h30

Visite guidée pédestre : La boucle de la digue

Derrière l'ancienne usine de Savanna, à l'orée de la prairie humide, découvrez en compagnie d'un écogarde pendant une heure et demie, les trésors de biodiversité de l'Étang de Saint-Paul, la plus grande zone humide littorale des Mascareignes et l'unique Zone Humide d'Importance Internationale Ramsar de La Réunion.

A 13h30 - Durée : 1h45 - A partir de 10 ans

Visite guidée pédestre : Le site de Bassin Vital

Avec un écogarde, découvrez l'une des ravines emblématiques du site Ramsar, celle de Bassin Vital. Ainsi site d'installation des premiers réunionnais, le site préserve des reliques de la forêt semi-sèche de l'Ouest.

A 9h30 - Durée : 1h30 - A partir de 10 ans

Atelier marmailles : Nos amis les oiseaux

Le temps d'un après-midi, revêtez l'uniforme d'un ornithologue et partez à la découverte des nombreux oiseaux qui peuplent notre étang, ce réservoir exceptionnel de biodiversité.

A 14h00 - Durée : 1h30 - De 6 à 12 ans

Exposition photo : Les zones humides de La Réunion

Parmi les 130 photos reçues dans le cadre du concours photos sur les zones humides de La Réunion, découvrez les 6 clichés lauréats qui témoignent de la diversité des terres d'eau de notre île !

En accès libre toute la journée, jusqu'à 16h00.

A la découverte du monde fabuleux des abeilles

Avec Dorothee partez à la découverte des abeilles, des ruches et de ses produits. Pendant deux heures, vous découvrirez de façon ludique le métier d'apiculteur et le rôle essentiel des abeilles dans le maintien de la biodiversité.

A 10h00 et 14h00 - Durée 2 heures - A partir de 6 ans

Ateliers pédagogiques autour de l'eau

Venez découvrir l'eau dans tous ses états et comprendre les grands enjeux de sa préservation sur notre île. Cycle de l'eau, qualité de l'eau, biodiversité aquatique... l'eau n'aura plus de secret de vous !

En accès libre toute la journée jusqu'à 16h00

Visites guidées du Jardin de Paulo

Aux portes de l'Étang de Saint-Paul, se cache un jardin coloré et généreux où les hommes entretiennent un rapport amoureux avec la nature. Toute la journée avec Paulo, Isabelle et les bénévoles partez à la découverte de la sensibilité de ce jardin d'exception.

A 9h00, 11h00 et 13h00. Durée : 1h30 - Dès 6 ans

Toutes les activités sont sur réservation
au 02 62 80 23 00

Un événement en partenariat avec
L'Office de l'eau Réunion
Le Jardin de Paulo
Le rucher pédagogique Autour des Ruches



CONTACTS ET ESPACE PRESSE

Giovanni PAYET
Directeur-adjoint Régie RNNESP
Téléphone : 02 62 80 23 00 - 06 93 22 55 96
Courriel : g.payet@reserve-etangstpaul.fr

Sur la Journée mondiale des zones humides en général



Pôle Relais Zones Humides Tropicales

Gaëlle VANDERSARREN

Coordinatrice

Tél : 06 90 20 18 75

gaelle.vandersarren@uicn.fr

1. Les îlots de fraîcheur dans la ville. Les notes de l'ADeUS (ADeUS, 2014). http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg140-environnement/files/note-140_ilots_fraicheur_web.pdf
2. La place de l'eau dans la ville <http://coordination-eau.fr/wp-content/uploads/2013/10/eadsLaVille.pdf> ; CG93, 2009. La maîtrise des eaux pluviales en Seine-Saint-Denis : une démarche de projet urbain. http://www.gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/cr_reunion/IDF_20090604_cg93_gestion_eauxpluviales.pdf
3. WWD 2019 Hand-out. Les zones humides : la clé pour faire face au changement climatique. <https://www.worldwetlandsday.org/fr/documents>
4. Joosten, H. 2010. The Global Peatland CO2 Picture. Peatland status and drainage associated emissions in all countries of the world, 36 p.
5. Roßkopf, N. ; Fell, H. ; Zeitz, J. 2015. Organic soils in Germany, their distribution and carbon stocks. CATENA, N° 133, p. 157 170 <https://doi.org/10.1016/j.catena.2015.05.004>
6. Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE), 2019
7. Fourqurean et al., 2014, Seagrass ecosystems as a globally significant carbon stock. Nature Geoscience. <https://www.nature.com/articles/ngeo1477>
8. McIvor & al., 2012.
9. Conservatoire du littoral, 2009. Les mangroves de l'outre-mer français - Ecosystèmes associés aux récifs coralliens. <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1481>
10. Ramsar, 2016. Handout 1 : Les zones humides : une protection naturelle contre les catastrophes. <http://www.worldwetlandsday.org/fr/documents>
11. Van Rooijen et al., 2016
12. UICN France (2016). Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques. 16 p. www.uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature.html
14. Swiss Re, 2011. Les risques cachés du changement climatique : la hausse des dommages matériels dus à la subsidence en Europe. http://www.preventionweb.net/files/20623_soilsubsidencepublicationfinalfr1.pdf
15. MDDEM/DGALN, 2009. Les zones humides, des milieux naturels à protéger. http://www.zones-humides.org/sites/default/files/dgaln_zones_humides_4_pages_web.pdf
16. Campagne « Changeons de point de vue sur l'eau » (Agences de l'eau, 2011) ; <http://www.zones-humides.org/sites/default/files/201108-AELB-Kervigen-29.pdf> et site internet de l'EPAB (<https://www.sagebaiededouarnenez.org/site/les-actions/rehabilitation-des-zones-humides/actions-zones-humides/marais-de-kervigen/>)
17. CGDD 2013 d'après Agriculture, aquaculture et milieux humides : Chiffres clés http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/140731_publication_omh_agriculture_et_milieux_humides.pdf
18. Conservatoire du littoral, 2015. Les chiffres clés du littoral 2015. <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/108-les-chiffres-clés-du-littoral-2015.htm>
19. Ramsar, 2019. Perspectives mondiales pour les zones humides. https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/gwo_f.pdf